

Un service « Environnement et Cartographie » pour les Adhérents territoriaux ...

Environnement

Le département de l'Ardèche rassemble un patrimoine naturel diversifié qui représente un enjeu environnemental certain. Considérant l'importance de ces milieux, des inventaires ont été réalisés par différents organismes, permettant de classer ces territoires comme des espaces naturels à protéger. Plusieurs outils de protection (ZICO, Natura 2000, Znieff, Arrêtés biotopes) sont ainsi mis en place sur le département ardéchois. L'objectif est de partager les enjeux et les objectifs de gestion afin de favoriser l'implication des acteurs cynégétiques dans le cadre de la protection de la faune sauvage et de ses habitats et le maintien de la pratique cynégétique dans ce domaine.

La Fédération propose un appui (administratif et technique) aux acteurs cynégétiques pour la mise en place d'actions de gestion sur les aires protégées (par exemple par contrat Natura 2000).

La FDC prévoit de renforcer les partenariats et d'initialiser de nouveaux projets environnementaux afin d'œuvrer communément pour la préservation de la biodiversité au sein des milieux naturels et agricoles.



Association agréée au titre de la protection de l'environnement

Votre contact :

Fabrice GIRARD

Tél: 04.75.87.88.39 Port: 06.76.05.79.32

Courriel : fabricegirard@fdc07.fr



Cartographie des territoires

Le rôle de la FDC est de connaître et de préserver les territoires « chassables ».

Votre FDC07 vous propose de faciliter vos démarches administratives. Nous sommes en mesure de réaliser un état des lieux de votre territoire de chasse. Nous sommes en mesure de constituer le dossier de « la demande de changement ou de modification de votre réserve de chasse et de faune sauvage » auprès des services de la DDT.

Les détenteurs de droit de chasse dispose d'un service de cartographie permettant d'identifier :

- La réserve de chasse et de faune sauvage
- Les oppositions cynégétiques
- Les oppositions de conscience

En cas de morçèlement d'une propriété devenue comme telle notamment à la suite d'une succession, d'une vente, ou d'une diminution de la surface chassable, la réintégration des terrains au sein du territoire de l'ACCA est alors légale

Plus de 50 000 ha en RCFS !

Education à l'environnement

La Fédération a pour objectif de contribuer à l'éducation à l'environnement des générations futures et à leur sensibilisation au développement durable, à la biodiversité et au respect de la nature mais aussi d'améliorer l'image de la chasse auprès du grand public pour faire reconnaître la contribution des chasseurs au profit de la faune sauvage et des habitats.

Nos compétences et notre expérience en matière de développement durable et des sciences de la vie et de la terre ; mais aussi nos compétences en terme de transmission de ces savoirs aux élèves sont reconnues. Les programmes pédagogiques proposés s'intègrent dans les cursus scolaires et périscolaires pour le développement de cette activité d'éducation.

La FDC intervient en milieu scolaire !

Correspondant réseau « Loup / Lynx »



La présence du Loup en Ardèche, est avérée depuis 2012 sur le plateau Ardéchois. Les chasseurs participent au suivi de l'espèce grâce à la récolte des indices de présence (traces, fèces...). Les chasseurs sont très attentifs aux conséquences du retour de ce canidé sur les populations proies, notamment le chevreuil.

Le contact, votre FDC07

Formation à l'examen du permis de chasser

Formateur à l'examen pratique des nouveaux candidats au permis de chasser.

